



COMMUNAUTÉ DE LA  
RIVIERA FRANÇAISE

## Séance du Conseil du 15 décembre 2022

### Extrait du registre des délibérations

#### Délibération n° 225 /2022

#### Budget principal - Décision modificative n°3

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire d'Agglomération de la Riviera Française, dûment convoqué le neuf décembre deux mille vingt-deux s'est assemblé dans la salle du conseil communautaire, 8 avenue Boyer à MENTON (06500), sous la présidence de M. Yves JUHEL, Président.

M. Florent CHAMPION a été nommé Secrétaire de Séance et procède à l'appel.

#### Etaient présents, pour les différentes communes :

**BEAUSOLEIL :** M. Gérard SPINELLI, Mme Cindy GENOVESE excusée donne pouvoir à M. Gérard SPINELLI, M. Alain DUCRUET, Mme Eléonore PATERNOTTE, excusée donne pouvoir à M. Edouard-Jean CURTET, M. Nicolas SPINELLI, excusé, Mme Danielle LISBONA, excusée donne pouvoir à M. Alain DUCRUET, M. Edouard-Jean CURTET, M. Stéphane MANFREDI

**BREIL-sur-ROYA :** M. Sébastien OLHARAN

**LA BRIGUE :** M. Daniel ALBERTI

**CASTELLAR :** Mme Anne-Marie ARSENTO-CURTI, excusée donne pouvoir à Mme Brigitte BRESC

**CASTILLON :** M. Olivier CHANTREAU, excusé donne pouvoir à M. Daniel ALBERTI

**FONTAN :** M. Philippe OUDOT

**GORBIO :** M. Paul COUFFET, excusé donne pouvoir à M. Patrick CESARI

**MENTON :** M. Yves JUHEL, Mme Stéphanie JACQUOT excusée donne pouvoir à M. Christian TUDES, Mme Marinella GIARDINA, Mme Elodie ROBERT excusée donne pouvoir à M. Jean-Claude ALARCON, M. Christian TUDES, M. Mathieu MESSINA, M. Patrice NOVELLI, Mme Sylviane ROYEAU, excusée donne pouvoir à Mme Marinella GIARDINA, M. Jean-Claude ALARCON, Mme Isabelle ALMONTE excusée donne pouvoir à M. Mathieu MESSINA, M. Nicolas AMORETTI, excusé donne pouvoir à M. Yves JUHEL, Mme Joanna GENOVESE (arrive à 17h16, avant le vote de l'affaire n°2), M. Florent CHAMPION, M. Anthony MALVAULT, excusé donne pouvoir à M. Stéphane MANFREDI, Mme Sandra PAIRE, M. Cédric MONTEIRO, Mme Martine CASERIO excusée donne pouvoir à Mme Sandra PAIRE, M. Daniel ALLAVENA, excusé

**MOULINET :** M. Guy BONVALLET

**ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN :** M. Patrick CESARI, Mme Solange BERNARD (arrive à 17h42 avant le vote de l'affaire n°30), M. Jean-Louis DEDIEU, Mme Patricia LORENZI, M. Christophe GLASSER, excusé donne pouvoir à Mme Solange BERNARD, Mme Véronique BATONNIER, M. Ghislain POULAIN, M. Guillaume CONTESSE (arrive à 17h28 avant le vote de l'affaire n°13)

**SAINTE AGNES :** M. Albert FILIPPI excusé

**SAORGE :** Mme Brigitte BRESC

**SOSPEL :** M. Jean-Mario LORENZI, Mme Martine FERRERO, excusée donne pouvoir à M. Jean-Mario LORENZI

**TENDE :** M. Jean-Pierre VASSALLO

**LA TURBIE :** M. Jean-Jacques RAFFAELE, excusé donne pouvoir à Mme Brigitte ALBERTINI, Mme Brigitte ALBERTINI

Date d'affichage : **21 DEC. 2022**

# Séance du 15 décembre 2022

## Délibération n° 225 /2022

**OBJET :** Budget principal - Décision modificative n°3

**RAPPORTEUR :** M. Daniel ALBERTI, Vice-Président

Une décision modificative a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif. Lors de l'élaboration du budget, la CARF prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec une estimation la plus sincère possible. Et au fur et à mesure de l'exécution, il est possible que certains postes aient été sous-estimés ou surestimés. De plus, des besoins nouveaux peuvent apparaître et nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires.

Dans ce contexte, les conseillers sont appelés à se prononcer sur les modifications suivantes :

### En fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Article Service	Libellé	Inscription BP + DM1	Propositions nouvelles	Différence	Justificatif
Chapitre 011 – Charges à caractère général					
611 - OM	Contrats de prestations de service	20 672 135,68	20 797 135,68	+ 125 000,00	Impact révision des prix
611 - AUTO	Contrats de prestations de service	400 000,00	468 000,00	+ 68 000	Ajustement nouveau marché fourrière
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante					
65888 - AGRI	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	170 870,00	45 870,00	- 145 000,00	Crédits non utilisés sur 2022
Chapitre 022 – Dépenses imprévues					
022 - FIN	DEPENSES IMPREVUES	0,00	20 000,00	+ 20 000,00	Dépenses imprévues
<b>Total modifications</b>				<b>+ 68 000,00 €</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Article Service	Libellé	Inscription BP + DM1	Propositions nouvelles	Différence	Justificatif
Chapitre 011 – Charges à caractère général					
7588 – AUTO	AUTRES PRODUITS	200 000,00	268 000,00	+ 68 000,00	Ajustement nouveau marché fourrière
<b>Total modifications</b>				<b>+ 68 000,00 €</b>	

La section de fonctionnement est équilibrée.

### En investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS							
N° opération	Libellé	AP/CP de rattachement	Nature / Article / Service	Inscription BP (hors RAR) + DM 1 et 2	Propositions nouvelles	Différence	Justificatif
1804	AMENAGEMENT SITES DECHETERIES ET DEPOTS RELAIS	/	2188-OM	25 000,00	73 100,00	48 100,00	Besoin pour la réfection bardages quai de transit
/	/	/	020 -FIN	230 821,00	182 721,00		Besoin vers autre chapitre
<b>TOTAL MODIFICATIONS</b>						<b>0 €</b>	

Accusé de réception en préfecture  
0061240600551-20221215-225-2022b-DE  
Date de télétransmission : 22/12/2022  
Date de réception préfecture : 22/12/2022

**La section d'investissement est équilibrée.**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**Vu** l'avis favorable de la commission finances du 28 novembre 2022,

**Vu** l'avis favorable du Bureau Communautaire du 2 décembre 2022,

*Je vous demande de bien vouloir,*

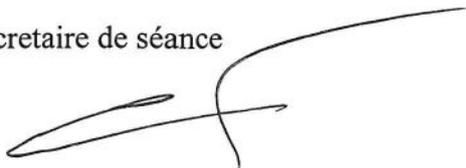
**ADOPTER** la décision modificative n°3, toutes sections confondues, pour le budget principal 2022 telle que présente dans la présente délibération,

**AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce à intervenir.

**Le Conseil Communautaire**  
*après en avoir délibéré,*

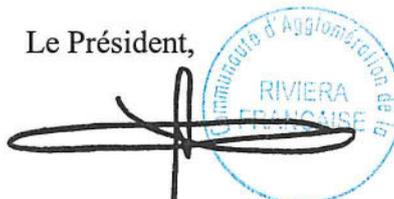
*Pour extrait conforme,*

Le secrétaire de séance



Florent CHAMPION

Le Président,



Yves JUHEL